

10 jours de grève, ce n'est pas rien. Et ce ne sera pas pour rien !

Celles et ceux qui résistent, luttent, font grève, ont raison !

Une grève reconductible, ce n'est jamais simple. Dix jours de grève, ça pèse lourd dans le budget et on sait comme il est déjà compliqué de boucler les fins de mois pour beaucoup d'entre nous. Des Assemblées Générales ont voté la reprise du travail ce jeudi mais l'immense majorité des Assemblées Générales a reconduit la grève. La lutte que nous menons est importante : la détermination des grévistes, la force de l'unité syndicale sur le terrain, la démocratie des assemblées générales, la coordination de la grève par les fédérations CGT et SUD-Rail, sont des acquis importants que nous devons conserver.

Les arrangements Ministère/UNSA/CFDT/Patrons de la semaine dernière n'ont toujours rien à voir avec les revendications des grévistes

Il y a une semaine, les fédérations CGT et SUD-Rail dénonçaient les pseudo-avancées que le ministre, l'UNSA et la CFDT mettaient en avant à travers quelques amendements. Comme ceux d'hier, ils ne correspondent pas aux revendications des grévistes.

Hier après-midi, pour discuter de notre avenir et de celui du service public ferroviaire, ils et elles étaient 8 député-es en séance plénière !

Le coup de l'amendement-miracle, à qui ça sert ?

Les médias, le gouvernement, la Gauche, la Droite, la direction SNCF et même un responsable syndical national mettaient en avant dès hier matin un amendement voté hier à l'Assemblée Nationale pour justifier une possible fin de la grève que mènent les cheminot-es. **La fédération SUD-Rail a aussitôt réaffirmé que les seul-es qui ont à décider de la suite de la grève, ce sont les grévistes !** Les Assemblées Générales représentatives des grévistes ont cette légitimité. Ce n'est pas sur les bancs, quasi-déserts, de l'Assemblée que le conflit social se règle. Il faut que le gouvernement et la direction SNCF d'autre part négocient avec les fédérations syndicales CGT et SUD-Rail, sur les revendications des grévistes.

Concernant l'amendement en question, la fédération SUD-Rail constate qu'il **confirme l'existence de trois EPIC** là où les grévistes disent avec raison qu'il n'en faut qu'un ! Cet amendement s'inscrit dans la logique du projet de loi sans le remettre en cause fondamentalement : il signifie que 90% des 150 000 cheminot-es seront « mis à disposition » d'une entreprise (SNCF Réseau ou SNCF Mobilités) qui ne sera pas leur employeur.

Les grévistes n'ont jamais demandé un amendement qui confirme l'éclatement en 3 EPIC !

Ne leur mentons pas !

Nous sommes loin de la revendication des grévistes :

- Réintégration de l'ensemble du système ferroviaire dans une seule entreprise publique.

La fédération SUD-Rail constate que la première étape du processus parlementaire prend fin et que, sans surprise, **aucun amendement apporté au texte ne répond aux trois autres revendications portées par les fédérations CGT et SUD-Rail et par les milliers de cheminots et cheminotes en grève :**

- Arrêt de l'éclatement de la SNCF qui détruit le service public et brise des vies.
- Annulation de la dette imposée depuis des années aux entreprises publiques ferroviaires.
- Maintien du RH 0077 et du Statut, qu'il faut améliorer et étendre à tous les salarié-es du secteur ferroviaire.

La fédération SUD-Rail appelle à préserver l'unité syndicale et propose aux cheminots d'apprécier ensemble en Assemblées Générales la situation et la meilleure manière de gagner sur leurs revendications !

